

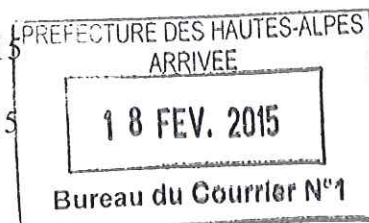
REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LARDIER ET VALENCA**

Département des
HAUTES-ALPES

DELIBERATION N° 06 -2015

SEANCE du Mardi 3 Février 2015



Nombre de Conseillers :
en exercice : 11
Présents : 8

L'an deux mille quinze et le mardi 3 février 2015 à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 26 janvier 2015 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: Mme Noëlle STEFANI, M. CORDIER Jean, M. COSTORIER Rémi, M. FAURE Jean-Claude, M. MARTIN Roger, M. MEYSSONNIER Gérard, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. POUILLARD Pierre

Absents excusés : Céline TRUCH, Danielle BLANC, Joël ROBERT

Secrétaire de séance : Gérard MEYSSONNIER

Objet : Avant Projet Aménagement terrain communal à COSTE CHAUDE

Le Cabinet TOULEMONDE a élaboré un projet d'aménagement communal à destination de construction sur la parcelle communale de 6 000m². Celle-ci serait divisée en 7 lots d'une superficie avoisinant les 700 m².

Le Maire propose de délibérer pour approuver cet avant-projet d'aménagement du terrain communal à COSTE CHAUDE.

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- **Accepte** la proposition de son Maire de valider cet avant projet

Fait et délibéré à Lardier et Valença le mardi 3 Février 2015

Le Maire
Rémi COSTORIER

